

## Comment s'organiser pour agir

### **2008, une année s'ouvre, Tandem vous présente ses meilleurs vœux**

Nous voudrions en ce début d'année aborder un sujet qui vous tient à cœur : Comment se préparer aux échéances à venir, au calendrier prévisible, pour des représentants du personnel qui resteront par ailleurs soumis aux urgences et aléas de la vie sociale, **en fait comment s'organiser pour « agir » ?**

Tout d'abord, l'évaluation de ce qui a été possible et accessible en 2007 est nécessaire : d'une part pour mettre en évidence et valoriser votre action et d'autre part pour repérer les difficultés rencontrées. Il convient alors de s'interroger sur les défauts de préparation, d'organisation, d'anticipation et parfois l'insuffisance d'avis et de conseils d'experts ... Tous les éléments qui peuvent permettre de mieux instruire le dossier, d'améliorer les échanges avec les salariés, pour argumenter et influencer les projets de l'entreprise. **« Agir » quand tout n'est pas décidé pour que soient pris en compte les intérêts des salariés.**

Pour ce travail de bilan, de perspective en lien avec la réalité du terrain, le savoir faire des représentants du personnel est essentiel. En complément, le professionnalisme et le regard distancié d'un d'expert sont des atouts dont les élus doivent s'emparer. Tandem Expertise et Tandem Conseil & Formation ont des années d'expérience auprès des élus d'entreprises. **Nous vous proposons de mettre notre expérience à votre disposition dans la construction de votre plan d'action.** Notre éclairage sur le bilan de vos actions et sur les projets du CE pour 2008 peut vous aider. Il permettra d'identifier vos priorités, vos besoins en matière d'informations, de formation adaptée et d'expertise, éclairant les enjeux des projets de transformation de votre entreprise. Nous sommes prêts et disponibles pour construire avec vous un partenariat utile et personnalisé.

**Nadine Péronnet**

**Tandem Conseil & Formation**

**(Janvier 2008)**